

Senseo



DU 3 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE 2015

RECEVEZ
20€*

POUR L'ACHAT D'UNE
MACHINE SENSEO®** ET
DE 2 PAQUETS DE CAFÉ



*Remboursement sous forme de virement bancaire et / ou bons de réduction immédiats à valoir sur l'achat de futurs paquets de dosettes SENSEO® non cumulables entre eux. Voir modalités complètes au dos du bulletin, ou sur le site senseo.fr

**Liste des modèles concernés au dos du bulletin.

Senseo | PHILIPS

Du 3 août au 22 septembre 2015

20 € remboursés pour l'achat d'une machine à café SENSEO® et de 2 paquets de dosettes de café SENSEO®

MODALITÉS

POUR PARTICIPER, ACHETEZ simultanément ou non entre le 03/08/2015 et le 22/09/2015 inclus **une machine SENSEO®** HD7825/61, HD7825/65, HD7825/91, HD7826/41, HD7826/71, HD7826/81, HD7828/11, HD7828/51 et HD7828/59 et **2 paquets de dosettes** de café SENSEO®.

POUR PARTICIPER

- 1/ **RENDEZ-VOUS** sur le site www.philips.fr/promotions dans les **15 jours calendaires** suivant votre achat.
2/ **REMPLISSEZ** intégralement le formulaire d'inscription. Vérifiez l'ensemble des informations que vous avez saisies.

3/ **IMPRIMEZ LE BULLETIN** de participation et collez sur ce bulletin vos pièces justificatives :

- **L'original du/des ticket(s) de caisse/facture** de la machine à café et des 2 paquets de dosettes de café SENSEO® (vous pouvez demander un duplicata de votre facture auprès de votre magasin pour la garantie).

Entourez impérativement la date d'achat, et le libellé des produits concernés. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.

- **Les 3 codes-barres originaux** proprement découpés sur l'emballage de la machine à café [type 871010XXXXXX] et sur les 2 paquets de dosettes de café SENSEO® [type 322847XXXXXX].

- **Votre IBAN-BIC.**

Vous pouvez aussi participer en renvoyant ce coupon dûment complété accompagné de vos pièces justificatives à l'adresse de l'opération.

- 4/ **ENVOYEZ** votre participation sous enveloppe suffisamment affranchie) dans les **15 jours calendaires** suivant le jour de votre achat [date de la facture / ticket de caisse et cachet de la Poste faisant foi], à l'adresse suivante :

20€ remboursés sur la gamme Viva Café
OPERATION - 6797
13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

- 5/ **RECEVEZ** vos 20 € de remboursement sous 60 jours environ suivant la réception de votre demande conforme : Vous recevrez 10 € par virement bancaire et 10 € sous forme de bons de réduction, non cumulables, à valoir sur de futurs achats de paquets de dosettes de café SENSEO®.



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

Date de naissance :/...../..... Êtes-vous : Un homme ? Une femme ?

OUI, je souhaite recevoir en exclusivité des informations et/ou offres commerciales de la part de Philips.

OUI, je souhaite recevoir en exclusivité des informations et offres commerciales de la part de Maison du Café.

Koninklijke Douwe Egberts B.V. et Philips Consumer Lifestyle B.V. sont seules destinataires des informations que vous renseignez sur ce bulletin. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition des données à caractère personnel vous concernant, que vous pouvez exercer à tout moment en contactant : Pour Philips : Le service consommateur Philips au 0157324051 ; Pour Maison du Café : Le service consommateur SENSEO® par courrier postal à l'adresse : SENSEO® - BP 60076, 17183 Périgny Cedex ou par e-mail à l'adresse : contactsenseo@demb.com.

Vous pouvez envoyer 2 tickets de caisse séparés dans un même courrier et demander un duplicata de votre facture auprès de votre magasin pour la garantie de votre machine. Si vous avez oublié de joindre votre IBAN-BIC, vous recevrez un chèque de 10 € et 10 € de bons de réduction. Les bons de commande, bons de garanties ou autres pièces ne seront pas acceptés comme justificatifs. Seule la date figurant sur le/les tickets de caisse/facture original(e) fera foi. Offre réservée aux personnes physiques domiciliées en France, DOM inclus et Monaco et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse). Frais d'affranchissement à votre charge. Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des pièces requises, dont les éléments requis ne sont pas entourés. Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978, modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression et d'opposition des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'opération.

Pensez à enregistrer votre machine sur www.senseo.fr/enregistrement



Pour suivre l'avancement du traitement de votre demande,
rendez-vous sur www.senseo.fr/promotions